

DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS
« DES MILLIERS DE VIE À SAUVER CHAQUE ANNÉE »

Dès 50 ans, le dépistage organisé des cancers, c'est tous les 2 ans !



Le dépistage organisé du cancer du sein :

L'ADOC Loiret invite l'ensemble des femmes âgées de 50 à 74 ans à réaliser tous les 2 ans une mammographie (radiologie des seins) chez un radiologue agréé de leur choix dont les coordonnées figurent sur la liste jointe au courrier.

L'examen comprend une mammographie (deux clichés par sein) accompagnée d'un examen clinique et d'un entretien avec le radiologue.

La mammographie est gratuite, elle est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie sans avance de frais.

Les clichés normaux font ensuite l'objet d'une deuxième lecture à l'ADOC Loiret par un radiologue expert. Cette deuxième lecture a permis de dépister 7 % de cancers supplémentaires en 2009.

Dans le Loiret, en 2009, seulement 52 % des femmes concernées ont choisies de bénéficier des avantages du dépistage organisé du cancer du sein. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2004, 780 cancers du sein ont été détectés dans le Loiret.



Le dépistage organisé du cancer colorectal :

Toutes les personnes âgées de 50 à 74 ans reçoivent tous les 2 ans un courrier de l'ADOC Loiret les invitant à consulter leur médecin traitant qui pourra leur remettre un test Hémoccult II ® (test de recherche de sang invisible dans les selles).

Ce test est simple, indolore et à réaliser chez soi. **Il est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie.**

Le test Hémoccult II ® est différent de la coloscopie. La coloscopie, examen permettant de visualiser l'intérieur de l'intestin ne sera effectuée que si le test est positif.

Lorsque vous vous rendez chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début de la consultation, la lettre d'invitation que l'ADOC Loiret vous a adressée. Il vous remettra le test que vous réaliserez à votre domicile.

D'ores et déjà, sur les **55225 personnes ayant pratiquées un test, 1202 coloscopies ont été réalisées et ont permis de découvrir 88 cancers. De plus, 444 polypes (tumeur bénigne pouvant se transformer en cancer) ont pu être retirés grâce à la coloscopie.**

Un cancer colorectal pris en charge précocement guérit dans plus de 9 cas sur 10.

Alors n'hésitez plus, ne laissez pas passer votre tour, cet examen peut vous sauver la vie.

Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner sur ces dépistages organisés. Parlez-en avec lui le plus tôt possible ou appeler l'ADOC Loiret au 02-38-54-74-00.